



Fiche de poste

Directeur(ice) des résidences universitaires H/F Crous de Créteil

Catégorie : A	Grade : IGE
Localisation : Villetaneuse	

Environnement

Le Crous de l'académie de Créteil est un établissement public administratif régi par le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires. Il est placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il remplit une mission de service public à vocation sociale. Il existe 26 Crous en France regroupés au sein d'un réseau animé par le Crous (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires).

Les deux missions principales du Crous de l'académie de Créteil sont d'une part de favoriser la réussite de tous les étudiants, d'autre part de contribuer à l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur. Le Crous de Créteil intervient dans le cadre de ses missions au sein d'une académie dynamique et en pleine expansion, composée de 3 départements (Seine-et-Marne - 77 ; Seine-Saint-Denis - 93 ; Val-de-Marne - 94,) et qui accueille près de 165 000 étudiants à la rentrée 2024, soit le 5^{ème} effectif national, et plus de 50 000 boursiers. Il gère 5 000 places en résidence universitaire, sert 2,5 millions d'équivalent repas annuellement dans les différentes structures de restauration universitaire (restaurants, cafétérias, libres-services, brasseries, vente à emporter). Le Crous de Créteil emploie 450 personnels administratifs, techniques et sociaux.

Domaine d'activité	Opérateur « Vie étudiante »
Missions	Restauration, hébergement, aides financières directes (bourses sur critères sociaux) et aides spécifiques, action sociale, animation et vie de campus.

Poste

Fonction	Directeur(ice) d'unité de gestion des résidences universitaires H/F
Management	Oui
Missions principales	<p>Placé/e sous l'autorité de/la Directeur(ice) adjoint(e) du Crous de Créteil et sous la responsabilité fonctionnelle de la directrice du logement, le/la Directeur/trice des résidences universitaires, est responsable des différents sites placés sous sa responsabilité.</p> <p>Dans ce cadre, il/elle :</p> <ul style="list-style-type: none">Assure la gestion matérielle, administrative et financière des différents sites d'hébergement regroupés dans l'unité de gestion ;Supervise la gestion locative ;En lien avec la politique de l'établissement en matière d'hébergement, développe l'animation de la résidence, veille à la qualité de l'accueil et du service aux étudiants ;Assure l'encadrement de l'équipe.

<p>Description du poste</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développe l'attractivité des logements placés sous sa responsabilité en améliorant leur qualité et celle des prestations offertes aux différents publics accueillis (optimisation du taux d'occupation, réponse aux attentes des étudiants, développement de partenariats avec des intervenants extérieurs) ; • Suivi de l'occupation en matière d'hébergement et de recouvrement ; • Assure la gestion matérielle, administrative et financière des différents sites d'hébergement regroupés dans l'unité de gestion pour améliorer les conditions de vie et d'accueil des étudiants, en veillant à ce que les ressources soient utilisées de manière efficace ; • Encadre les agents administratifs et techniques pour garantir une gestion efficace des infrastructures ; • Développe la vie collective sur les différents sites, en organisant notamment des animations socio-culturelles en lien avec la direction de la vie étudiante ; • Est un relais auprès des étudiants pour animer le conseil de résidence ; • Participe à la détection des étudiants en situation de difficulté, sensibilise les équipes. • En collaboration avec la direction de la gestion patrimoniale, propose et met en œuvre les objectifs annuels en matière d'équipement, maintenance, et rénovation des logements et des espaces collectifs ; • En lien avec les services supports, veille à la mise en œuvre des travaux ou des solutions nécessaires à la maintenance du patrimoine. • Veille à l'application des règles d'hygiène et de sécurité, tant par les agents que par les publics logés (application notamment des sanctions prévues par le règlement intérieur des résidences). Tient la direction générale informée de l'état de sécurité de ses structures (biens et personnes) ; • Organise la sécurité des biens et des personnes au sein de l'établissement, en mettant en place des mesures préventives et des procédures de gestion des risques ; • Assure, en lien avec la conseillère de prévention l'accueil de la commission de sécurité lors de ses visites et veille à la complétude du dossier des contrôles réglementaires, organise des exercices en lien avec les services, veille à la mise à jour du DUER et des différents protocoles de sécurité et d'intervention ; • Etablit le budget en lien avec la division du budget en prenant en compte les besoins et les priorités de l'unité de gestion ainsi que les contraintes budgétaires ; • Maintient les relations avec les partenaires de l'unité de gestion, en développant des partenariats et en favorisant la collaboration pour atteindre des objectifs communs ; • Assure un suivi avec les bailleurs sociaux ;
------------------------------------	--



Profil / expériences	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance générale du droit public et des pratiques de la Fonction Publique d'Etat.• Connaissances des missions et du fonctionnement des Crous.• Connaissances en matière de gestion financière et comptable• Connaissance des règles de gestion locative• Connaissance des règles d'hygiène et sécurité en résidence universitaire• Notions en matière de marchés publics• Connaître les règles de gestion des ressources humaines.• Bonne capacité à la conduite des projets.• Concevoir des tableaux de bord de pilotage et de suivi d'activité.• Avoir le sens des relations humaines, le goût du contact et de la communication (connaissance des méthodes d'accueil et de communication).• Savoir mobiliser et motiver les agents (connaissance des méthodes de management et d'animation des équipes).• Avoir le sens de l'organisation.• Faire preuve de rigueur et d'autonomie.• Être réactif et disponible.
Conditions particulières	Permis B